OLIVET ■ Près de deux mille personnes résident, aujourd'hui, dans la zone d'aménagement concerté

La grande métamorphose du Larry

Ce nouveau quartier de plus d'un millier de logements est sorti de terre en une quinzaine d'années. Le Larry tient, désormais, à séduire les entreprises.

Nicolas Da Cunha
nicolas.dacunha@centrefrance.com

Les cerisiers, les pruniers ne sont plus que des souvenirs. Les vergers ont disparu depuis 1998 du Larry, rasés par une zone d'aménagement concerté (ZAC) de 42 hectares.

Un projet immense imaginé entre la RD 2020 et le centre-ville. Près de 1.050 logements, 35.000 m² de bureaux. Pratiquement 6 hectares d'espaces verts, un pôle médical, une maison de retraite, un gymnase, l'école Michel-Ronfard. Le Larry, c'est tout ça. Près de quinze années de métamorphose, une urbanisation intensive autour de la ligne A du tramway.



URBANISME. Depuis 1998, les résidences ont été construites le long de la ligne A du tramway. PHOTOS N. D. C.

Attirer les entreprises

« L'idée était de construire un nouveau quartier permettant de relier le centre-ville à la zone d'activités », résume Philippe Belouet, adjoint à l'urbanisme et aux activités économiques.

Toujours délicat de trouver le bon équilibre, de permettre à un projet d'envergure de se développer. Aujourd'hui, 950 logements ont déjà été bâtis. « C'est un quartier dans lequel on vit bien. Il est calme, vert. Avec le tram et le bus, on peut s'y déplacer facilement. Dans trois ou quatre ans, tout sera terminé », estime l'adjoint. Deux mille personnes y résideront. « Nous avons souhaité que toutes les générations vivent ensemble. » Ce premier défi a été relevé.

Seulement, le Larry nourrit une autre ambition : son développement économique. Le symbole : l'implantation, cet été, d'Axéral. Près de 350 salariés. Plus de 30.000 m² de bureaux attendent encore les entreprises. « Le long de la RD 2020, un autre bâtiment abritant des entreprises du tertiaire sera construit. Au total, le Larry accueillera un millier d'employés. »



PARCS. Le quartier compte près de 6 hectares d'espaces verts.

Il reste, aujourd'hui, à séduire des entreprises, convaincre les sièges sociaux de s'y installer. « C'est un emplacement rêvé car ils sont visibles le long de la RD 2020, c'est facile d'aller sur Orléans ou de rejoindre l'autoroute. » Autant d'arguments sur lesquels mise Olivet pour que, dans les quatre années à venir, le Larry devienne un véritable poumon économique. ■

AVIS SUR...

Pourquoi êtes-vous venue au Larry ?



SAMIRA
23 ans, aide médico-psychologique
Je suis venue ici car mon boulot est à cinq minutes à pied, et je cherchais une petite surface. Le cadre est agréable, il y a de la verdure. Ce qui manque, ce sont les commerces. C'est la galère.



CAROLINE
39 ans, chercheuse
On n'est pas loin du centre-ville, il y a des aires de jeux pour les enfants. Nous avons acheté une maison car la zone n'est pas inondable. Pour le travail, la proximité de La Source et de l'autoroute est un plus.

J'ai lu avec beaucoup de plaisir les déclarations de Philippe Bélouet, adjoint au maire d'Olivet, dans *La République du Centre* du vendredi 3 octobre au sujet du quartier du Larry à Olivet : « C'e*st un quartier dans lequel on vit bien. Il est calme, vert. Avec le tram et les bus, on peut s'y déplacer facilement* ».
En effet, on vit bien au Larry, un quartier qui comptera bientôt deux mille habitants et où un millier d'emplois salariés sont attendus.
Je m'en réjouis profondément… et je rappelle un point d'histoire.
Lorsque fut conçu le tracé de la première ligne de tramway, nous avions prévu de desservir ce quartier, où il n'y avait alors ni logement ni activité. Car, avec la municipalité d'Olivet de l'époque, nous voulions que le futur quartier se développe autour du tram, et donc à partir de ce mode de transport qui permettrait des liaisons faciles avec toute l'agglomération. C'était novateur, prometteur et judicieux.
Nous sommes malheureusement tombés sur une commission d'enquête, présidée par un ancien cadre de l'industrie pétrolière, qui s'opposa à notre projet au motif (c'était l'un des deux motifs du refus) qu'il était absurde de desservir ce quartier… puisque personne n'y vivait !
Résultat : nous nous sommes retrouvés devant le Conseil d'État qui, deux ans plus tard, nous a permis d'obtenir la Déclaration d'utilité publique tant attendue… après avoir considéré que c'était en effet une bonne idée que de desservir le Larry.
Sans cette décision absurde de la commission d'enquête (l'autre absurdité était de nous demander de construire un nouveau pont à côté du pont Royal pour faire passer le tram)… et ces deux ans inutilement perdus… bien des choses auraient été différentes !
Mais voilà, aujourd'hui plus personne ne conteste le tram, et chacun se réjouit de la qualité de vie au Larry.
Quant à la commission d'enquête, on a heureusement oublié son existence…

Jean-Pierre Sueur

.

Phoca PDF